

Impact de la dévaluation du franc CFA sur la consommation alimentaire à Abidjan

Francis Akindès

ORSTOM – Abidjan – Côte d'Ivoire

Cet article qui s'appuie sur une enquête de terrain auprès de vingt-cinq ménages à Abidjan identifie les premiers signaux de l'impact de la dévaluation sur la demande de consommation domestique et extérieure. Il met également en évidence les stratégies développées par les ménages pour résister à l'insécurité alimentaire.

This article is analysing the results of a survey conducted with 25 households in Abidjan. It is showing the effects of devaluation on domestic and outside food consumption. The strategies developed by households to assure food security are described.

INTRODUCTION

La sécurité alimentaire, à savoir la disponibilité et l'accès facile à l'alimentation dans le temps et dans l'espace, a toujours été précaire dans les pays du tiers-monde. En Afrique de l'Ouest, la faiblesse de la production locale est généralement compensée par une politique d'importation alimentaire¹. Mais, avec les mesures d'ajustement monétaire auxquelles les pays de la zone franc ont été contraints en janvier 1994, on peut s'inquiéter de l'avenir de cet instrument de politique alimentaire d'autant plus que l'importation alimentaire compte logiquement parmi les secteurs sensibles à cette mesure.

L'un des objectifs secondaires de la dévaluation serait de réduire dans la balance commerciale le poids de l'importation en raison de la baisse de

¹ Cinq produits entrent dans ce flux en provenance de l'extérieur : le riz, le blé, la viande, le lait et le poisson.

la demande interne de biens importés. Puisque, suivant la thèse de l'ex-traversion, les comportements alimentaires des urbains constituent une raison majeure d'importation alimentaire, la réorientation des habitudes alimentaires vers la consommation des produits locaux pourrait alors se faire par une politique de vérité des prix. Après la dévaluation du franc CFA, on s'attend donc logiquement à ce que le renchérissement de l'importation et l'inflation contraignent les consommateurs à une importante modification des comportements alimentaires.

Cet article s'appuie sur une enquête anthropologique auprès de vingt-cinq ménages et tente de montrer :

- d'une part, que, dans la plus grande métropole ivoirienne, les effets de la dévaluation sur l'alimentation semblent faibles par rapport à la catastrophe qu'annonçaient les données statistiques et macro-économiques. Les habitudes alimentaires moins extraverties et des dispositions de politique alimentaire adoptées par le gouvernement ivoirien avant et après la dévaluation en ont amorti les effets;

- d'autre part, qu'en marge des dispositions gouvernementales, et afin de rapprocher leurs besoins alimentaires de leur pouvoir d'achat en baisse, les ménages ont développé de multiples stratégies de résistance à l'insécurité alimentaire.

I. – CARACTÉRISTIQUES DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE À ABIDJAN AVANT LA DÉVALUATION

Pour bien comprendre le caractère limité des effets de la dévaluation sur la consommation alimentaire des urbains, il faut d'abord situer les grandes tendances de l'alimentation urbaine.

Les théories relatives à la consommation alimentaire en Afrique mettent fortement l'accent sur le lien entre urbanisation et mimétisme alimentaire (Malassis, 1986). Dans le cas d'Abidjan, tout porte à le laisser croire, compte tenu de la présence de certains indicateurs tels que :

- la rapidité de la croissance urbaine et le développement d'une macrocéphalie² propice à l'expansion de nouveaux modèles alimentaires;
- l'enrichissement rapide de certaines couches sociales urbaines et même rurales ayant entraîné des comportements ostentatoires, suite à la croissance continue sur deux décennies après les indépendances;

² Le taux de croissance urbaine est passé de 12 % en 1950 à 40 % en 1980 pour atteindre 74 % en 1988. Projeté en l'an 2010, ce taux est l'un des plus élevés d'Afrique noire avec une polarisation abidjanaise qui fait de cette ville la quatrième agglomération d'Afrique sub-saharienne après Lagos, Kinshasa et Ibadan.

– les politiques économiques privilégiant l'ouverture sur l'extérieur, l'appel à des capitaux et à des expatriés aux styles de vie différents et aux niveaux de consommation très élevés (la centaine de milliers de hauts revenus «pèsent lourdement» sur le flux d'importation alimentaire).

Tous ces facteurs, dans l'abstrait, suggèrent l'instauration de nouveaux comportements alimentaires. On n'en est pourtant pas là. Les Enquêtes budget- consommation (EBC 79) en donnent la mesure, surtout en ce qui concerne la consommation alimentaire de type familial. Contrairement à ce que l'on pourrait en attendre, on n'observe pas à Abidjan un changement radical dans les comportements alimentaires qui se caractérisent par :

1.1. Une permanence des modèles alimentaires.

Dans la sous-région ouest-africaine, le système alimentaire urbain ivoirien présente la spécificité d'être arrimé aux modèles de consommation régionaux locaux. Les tropismes alimentaires restent fort prégnants. Les systèmes d'approvisionnement réguliers des villes en produits vivriers et les modes d'habitat développés (habitat communautaire à l'intérieur des concessions et des cours, habitat évolutif) permettent de reproduire en partie l'organisation sociale du milieu rural et les styles alimentaires traditionnels.

En raison de son cosmopolitisme, Abidjan présente la particularité de faire coexister ces modèles régionaux avec les nécessaires innovations alimentaires induites par le mode de vie urbain. Dans cette consommation de type citadin, la consommation du riz tient une bonne part à côté de celle de la banane plantain, de l'igname et du manioc.

Selon les EBC 79 les comportements alimentaires sont fortement déterminés par les caractéristiques culturelles et socio-économiques des consommateurs, à savoir par ordre d'importance l'ethnie, la strate de résidence, la taille de la famille et la catégorie socioprofessionnelle.

Le style alimentaire est traditionnellement composé d'un plat solide à base de céréale ou de féculent et d'une sauce en accompagnement. A Abidjan, comme plat solide, le foutou de banane et le riz cuit à l'eau dominant. Ils représentent respectivement 54 % et 38 % du poids des trois plats les plus importants de la strate urbaine (EBC 79). Leur importance s'explique, pour le premier, par la situation d'Abidjan dans une zone forestière productrice de banane plantain et par un attachement des consommateurs originaires de l'Est, du Centre et du Sud à ce féculent, base de leur régime alimentaire traditionnel pour le second, par son appartenance au système alimentaire des groupes Krou, voltaïque et mandé, par la facilité de sa cuisson bien adaptée aux contraintes de

rationalisation de l'usage du temps qu'impose le rythme de vie en milieu urbain et par la politique d'importation mise en place par l'Etat afin d'assurer la disponibilité permanente du riz à un prix de consommation de masse (Roch, 1988).

Toujours selon les résultats de l'EBC 79, de toutes les sauces, la sauce graine et la sauce aubergine dominent avec respectivement 47 % et 32 % du poids total des sauces consommées.

1.2. Dominés par la consommation de poisson et de viande de bœuf...

Le poisson et la viande de bœuf sont les protéines animales les plus consommées en Côte-d'Ivoire. Selon la structure de la consommation établie à la suite des EBC 79, l'apport en protéine animale résulte principalement du poisson (27 %) et de la viande (17 %), avec une très faible part pour les produits laitiers et les œufs (0,35 %). Au cours de la décennie 1980, la consommation apparente de produits animaux qui était de 20,9 kg/hab/an pour le poisson et 12,2 kg/hab/an pour la viande est passée à 19,2 kg/hab/an et 11 kg/hab/an (dont respectivement 44 % et 87 % de part de production locale et 52 % et 34 % de part d'importation) (Solagral-Iram, 1993). La consommation urbaine de poisson a suivi le mouvement des importations de viande congelée. Elle a baissé avec l'accroissement des importations de viande congelée à bas prix et est remontée avec leur diminution de 20 % (Sarniguet, 1992). D'après les estimations de la DCGTX en 1993, l'approvisionnement en protéine animale dépend pour 44 % du poisson, 17 % de la viande bovine, 2 % des ovins et des caprins, 2 % de porcins et 6 % de volaille (Cortèse, 1994). Globalement, l'apport de protéines par le poisson serait supérieur à l'apport de protéines par la viande. A Abidjan, la consommation des produits animaux est fortement liée au facteur revenu. La baisse du pouvoir d'achat des ménages entre 1988 et 1992 a fortement affecté la consommation de la viande bovine qui a chuté, passant d'une moyenne d'environ 12 kgv-a/hab³ en 1986-1988 à environ 10 kgv-a en 1989-1990 pour se situer en 1991-1992 entre 8 et 9 kgv-a/hab. La dégradation des revenus et l'inflation en moyenne de 8 % pour les produits alimentaires de 1960 à 1986 ont contraint les populations surtout défavorisées à un réajustement de leurs dépenses alimentaires. Celui-ci s'opérait essentiellement par une réduction de la consommation de viande mais sans report significatif sur le poisson. La consommation de viande a donc sensiblement diminué en Côte-d'Ivoire, se laissant encore plus distancer par la consommation de poisson.

³ kgv-a/hab : kg viandes et abats par habitant.

Par rapport à ces données récentes sur la consommation de protéines animales, une ambiguïté persiste sur les circuits de consommation des différentes qualités de viande et de poisson. Il semble que, bien avant la dévaluation, la viande congelée contrairement à la viande locale soit plutôt consommée en alimentation extérieure ainsi que le poisson fumé. Les EBC 79 n'évaluaient respectivement qu'à 7,6 % et à 11,6 % les parts des quantités totales de viande de bœuf et de poisson fumé consommées en alimentation extérieure, ce qui, nous semble-t-il, a évolué avec le temps. L'importance croissante de l'alimentation extérieure et les besoins de consommation à moindre coût qu'elle a engendrés ont segmenté la consommation des variétés de protéines animales et particulièrement celle de la viande bovine et du poisson. Selon les «Enquêtes 1989» et celles de 1994 (Compain, 1994), la viande reste prépondérante dans la consommation domestique des ménages. D'autres travaux (Nikiéma *et alii*, 1993) portant sur l'alimentation à Abidjan soulignent également le poids de la viande locale comme protéine animale dominante en alimentation domestique, devant la viande congelée et le poisson. Nos enquêtes ultérieures pourraient éclairer cette question relative aux circuits de consommation.

1.3. Intégrant plus de produits que de plats importés...

Mis à part le riz, un nombre limité de produits importés ou industriels entre dans la consommation des ménages africains. Au lieu de plats, ce sont plutôt des produits comme le lait concentré sucré, le concentré de tomate, le «cube» alimentaire (Maggi, Jumbo), le sucre, les huiles, les boissons, les pâtes alimentaires et le pain qui ont été introduits dans les modèles alimentaires. D'importance secondaire, ces produits adoptés par le fait de l'urbanisation et de la publicité ne sont en fait guère indispensables pour l'alimentation. Preuve en est la diminution de leur consommation ou même leur suppression avec la crise économique, accentuée, comme nous le verrons, par les effets de la dévaluation.

1.4. Et s'individualisant par l'alimentation hors domicile...

A Abidjan, s'est développée, avec le temps, une alimentation extérieure prise en charge par les structures du secteur informel alimentaire (Akindès, 1990). Ce type de consommation intéresse en priorité les travailleurs et les populations scolaires obligés, par les distances à parcourir, la faiblesse des moyens de transport et les contraintes de temps sous-jacentes, de prendre au moins un repas à l'extérieur. A côté de cette

alimentation adaptée au mode de vie urbain, s'est également développée, toujours dans ce secteur, une restauration de loisirs.

Les EBC 79 évaluaient globalement à 10 % la part de l'alimentation extérieure dans le budget alimentaire des ménages. Avec le développement urbain qui se poursuit, ce secteur a progressivement renforcé sa position dans le dispositif de sécurité alimentaire, faisant passer son poids à 30 % du budget alimentaire dans le milieu ouvrier et chez les indépendants du secteur informel environ dix années après.

1.5. Ouvrant quelques brèches aux produits et plats importés

Le secteur informel alimentaire⁴ constitue un important vecteur d'adoption des nouveaux produits. Mais, d'une manière générale, le produit ou le plat, une fois introduit dans les habitudes, reste spécifiquement consommable en alimentation extérieure et plus précisément dans les «kiosques alimentaires». C'est le cas par exemple des petits pois, des pâtes alimentaires. Le plat symbolisant le plus ce modèle de consommation est le «café complet» (plat à base de café, de cacao et de lait, accompagné de pain beurré), adaptation locale du petit déjeuner européen, offert également dans les «restaurants sur tables mobiles» connus sous le nom d'*aboki*.

Le recensement des plats et produits disponibles auprès de l'informel alimentaire met en relief leur grande diversité, la place importante des produits vivriers locaux dans la confection des mets les plus consommés ainsi que la permanence des modèles alimentaires traditionnels dans l'offre alimentaire des structures dominantes (*maquis*, espaces-restaurants). Le menu de ces restaurants offrant leur service le midi se compose des invariants de la gastronomie populaire, elle-même constituée de sauces et de plats solides. Le soir, dans les *maquis*, la consommation marque les différences socio-économiques, puisque la nécessité et la contrainte de temps font place au plaisir de se retrouver entre amis autour d'un plat de *kédjénou* (poulet découpé, bien assaisonné et cuit à la vapeur dans une marmite à col long, bien couverte), d'un poulet ou d'un poisson braisé accompagné de riz ou d'*attiéké*.

Le modèle alimentaire urbain s'est donc fondamentalement développé sur une base traditionnelle en incorporant plus de produits que de plats

⁴ Le secteur informel alimentaire se compose de l'ensemble des structures d'offre alimentaire qui ne sont guère prises en compte dans le cadre classique de la comptabilité nationale. Il présente deux atouts au plan alimentaire : la confection des plats répondant au goût des Abidjanais et des prix tirés au plus bas. Pour plus de détail sur ce secteur, lire (Akindès, 1990).

importés, sauf en alimentation extérieure. Malgré cette configuration alimentaire aux apparences endogènes, on pourrait cependant craindre une influence de la dévaluation sur la sécurité alimentaire des urbains. La consommation des denrées comme le riz, la viande et des produits secondaires précités, ainsi que celle du petit déjeuner dont les composants sont des produits industriels ou importés, est désormais forcément exposée aux effets des nouvelles dispositions monétaires. Ceci explique logiquement notre intérêt pour le suivi des réactions des ménages face à ces produits.

II. – DÉVALUATION ET MODIFICATION DES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES

La dévaluation est une mesure encore trop récente pour que l'on puisse envisager d'apprécier ses conséquences sur la consommation alimentaire. Elle n'a certainement pas encore produit tous ses effets. Mais ceci n'exclut nullement le repérage d'indicateurs qualitatifs de changement par une observation anthropologique des comportements alimentaires. De toute évidence, la mesure de l'impact en elle-même, pour être objective, exige des opérations de recherches en amont.

2.1. Questions de méthodes

Dans le cadre de notre étude, nous envisageons d'apprécier l'impact de la dévaluation en trois phases : d'abord par une enquête anthropologique⁵, ensuite par une enquête socio-économique et enfin par une approche quantitative.

a) Enquête anthropologique : comportement des ménages face à la modification des prix sur le marché alimentaire.

S'appuyant sur un très faible échantillon (vingt-cinq ménages), cette enquête – fort peu soucieuse de quantification – avait pour objectif de livrer les informations de première main susceptibles d'aider à l'élaboration des hypothèses de travail pour les enquêtes socio-économiques. Cette enquête préparatoire, dont nous exposons quelques résultats ici, est principalement structurée autour de la question «Qu'est-ce qui a changé dans

⁵ Cette enquête, réalisée en mai-juin 1994, a porté sur un très faible échantillon de vingt-cinq ménages choisis suivant la typologie de l'habitat urbain – déterminée par les résultats du recensement de 1988 – fortement corrélée au revenu des ménages urbains. Les chefs de ménage interviewés appartiennent aux cinq catégories socio-professionnelles suivantes : «Cadre» (4), «Employé avec qualification» (5), «Employé sans qualification» (5), «Indépendant du secteur informel»(6), «Sans activité fixe» (5).

vosre comportement alimentaire (financement, approvisionnement, mode de consommation) après la dévaluation?» Nous recherchions ainsi des évolutions tendanciellles à travers la consommation des produits particulièrement sensibles tels que le riz et les féculents, les variétés de viande et de poisson et aussi à travers des modes de consommation : domestique et extérieure. Il s'agissait de repérer des indicateurs de phénomènes de substitution (substitution entre qualités de viande, entre la viande et le poisson ou d'autres formes de protéine animale) et de modification de la structure alimentaire (nouvelles relations entre alimentation domestique et alimentation extérieure, adaptabilité des structures informelles d'offre alimentaire extérieure aux contraintes et besoins des consommateurs).

Cette enquête anthropologique avait pour objectif essentiel de préparer les enquêtes socio-économiques qui, à une plus grande échelle, permettront de déterminer les stratégies alimentaires des ménages face à la dévaluation.

b) Enquête socio-économique : stratégies alimentaires des ménages face à la dévaluation

Cette étape de l'étude sera la phase charnière entre les enquêtes anthropologiques et les enquêtes finales. En supposant que les tendances se soient déjà enracinées, elle aidera à déterminer les bases d'une évaluation quantifiée de l'impact de la dévaluation sur la sécurité alimentaire des urbains.

En se basant sur les enquêtes anthropologiques, l'observation des stratégies alimentaires face à la dévaluation prendra pour cible les pratiques alimentaires des ménages⁶ identifiés à partir des critères de

⁶ L'analyse de la consommation alimentaire en Côte-d'Ivoire ne s'est faite jusque-là qu'à partir du concept opératoire «ménage» dont la pertinence demeure un problème par rapport à cet objet d'étude. Il est généralement défini par des critères démographiques et statistiques ne correspondant pas toujours aux modalités de constitution effective des groupes gravitant autour de l'aliment. Or l'urbanisation et la crise économique semblent entraîner une recomposition des ménages selon différentes formes de sociabilité, particulièrement par rapport au fait alimentaire. Par l'«illusion méthodologique» qu'elle entretient lorsqu'il s'agit de l'alimentaire, la notion de ménage ne laisse guère transparaître ces données socio-anthropologiques pouvant être fort déterminantes dans l'analyse des modèles alimentaires. Le ménage statistiquement défini apparaît plutôt comme une notion qui dispense de prendre en compte les données qualitatives du groupe pour ne considérer ce dernier que comme une abstraction. Nous sommes bien conscient de cette limite de taille et du fait qu'une meilleure approche du fait alimentaire exige donc une déconstruction de la notion de ménage, préalable théorique d'une visibilité de la diversité des situations observables dans le champ alimentaire. Pour ce faire, dans la première phase, nous le conservons comme concept opératoire d'entrée méthodologique dans le champ alimentaire, quitte à privilégier au cours de la seconde phase (traitement des données contenues dans les tableaux d'information sur chaque ménage) le critère relationnel et les formes concrètes de sociabilité produites par les unités statistiques logiques (personnes composant

«résidence» et de «revenu». La question centrale pourrait être formulée ici comme suit : quels sont les groupes de commensaux dominants et les comportements de consommation qui les caractérisent ?

L'objectif étant ici de dégager une typologie des ménages et, à la lumière de celle-ci, de déterminer, suite à la modification des prix alimentaires consécutive à la dévaluation :

- les modèles de comportement alimentaire dominants (financement, approvisionnement et consommation) par ménage-type en fonction des niveaux de revenu;

- le sens sociologique des ajustements alimentaires ainsi que les représentations socio-symboliques liées à la satisfaction ou à l'insatisfaction alimentaire.

D'où l'intérêt de la recherche d'informations susceptibles d'éclairer les comportements de consommation alimentaire des ménages-types et l'identification des variables les plus significatives à cet effet.

c) Impact de la dévaluation sur les comportements alimentaires des ménages urbains

Enfin, à cette dernière phase, nous tenterons une quantification des indicateurs de changement à travers :

- une évaluation des niveaux de dépense de consommation alimentaire avant et après la dévaluation, à partir du poids de l'alimentation dans le budget des ménages;

- une analyse de l'évolution de la structure alimentaire et de la répartition du «budget alimentaire» entre consommation domestique et consommation extérieure.

L'évolution des comportements alimentaires ne peut s'observer qu'à partir d'enquêtes auprès des ménages, au risque d'être partielle. Pour apprécier les stratégies individuelles (consommation extérieure) et/ou collectives (panier de la ménagère) d'ajustement des pouvoirs d'achat en baisse à la satisfaction des besoins alimentaires des ménages, l'on ne saurait se satisfaire de cette seule source d'information. Sur la base d'un pluralisme méthodologique, il s'avère nécessaire de croiser les données émanant de plusieurs sources dans le but de cerner les logiques en jeu. A ce titre, celles provenant du marché alimentaire paraissent déterminantes.

le ménage, degré et modalités de participation de ses membres à la commensalité, sources et modalités de financement du budget alimentaire, gestion du budget alimentaire) autour de l'alimentation. Les deux niveaux de l'opération de recherche permettront de dégager les unités d'analyse que sont les unités de consommation réelle (ménages-types) ou les groupes de commensalité. Mais ceux-ci ne sont que des unités temporelles, car ils peuvent se transformer dans le temps en fonction de l'arrivée ou du départ des personnes.

Précisons que seule l'enquête anthropologique a eu lieu et ses résultats font l'objet du développement qui suit.

2.2. Esquisse d'une anthropologie des comportements alimentaires après la dévaluation

Par rapport à la dévaluation, les réactions des ménages restent fort variables d'une catégorie sociale à une autre. Dans l'analyse des changements dans le comportement alimentaire, les variables «revenu» et «taille du ménage» sont deux facteurs discriminants.

En fonction des habitudes de consommation alimentaire, l'impact de la dévaluation est qualitativement recherché à travers plusieurs types de réactions à savoir :

- l'ajustement de la part du budget affectée à l'alimentation;
- les substitutions entre protéines animales, entre le riz et d'autres féculents;
- l'ajustement par la recomposition de la structure de l'alimentation domestique et par les réaffectations budgétaires entre alimentation domestique et alimentation extérieure;
- l'ajustement par la recomposition sociale des groupes de commensalité;

a) Ajustement de la part du budget affectée à l'alimentation

Il ressort de nos enquêtes que douze ménages sur vingt-cinq ont révisé à la hausse la part du budget affectée à l'alimentation. D'une catégorie sociale à une autre, le taux de cette augmentation varie. De 17 % en moyenne, elle monte jusqu'à 30 % chez les cadres interrogés qui ont tous vu leur budget alimentaire augmenter, et ne se chiffre qu'à 15 % chez les «employés sans qualification» et les «indépendants du secteur informel» et 5 % chez les «sans activité fixe».

Ces données fort partielles suggèrent cependant l'hypothèse selon laquelle la dévaluation semble plus affecter la classe moyenne en raison de ses habitudes de consommation intégrant quelques produits importés ou industriels tels que le lait, le beurre, le riz de luxe et des protéines animales nobles dont les prix ont presque doublé après le changement de la parité du franc CFA. C'est également dans cette catégorie sociale qu'on observe le plus de suppression de consommations jugées «peu nécessaires» après l'inflation. Si l'ajustement alimentaire se fait ici par un accroissement du budget alimentaire surtout au nom du «maintien de la qualité de vie», il procède aussi par élimination ou réduction considérable de produits et de consommations secondaires (chocolat, pâtisserie, etc.) pouvant alourdir

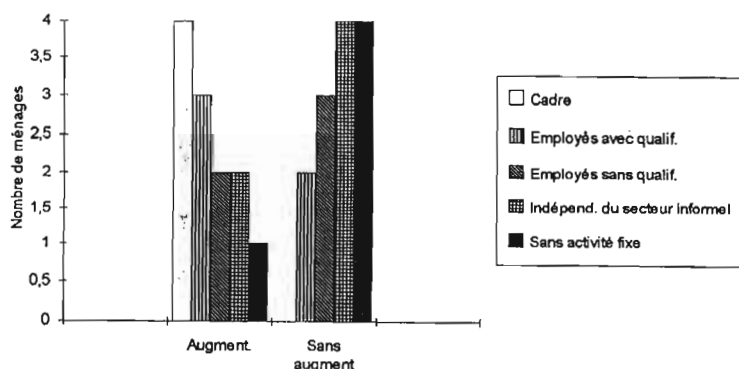


Figure 1
**Ajustement du budget affecté à l'alimentation
 par catégorie socioprofessionnelle**

«inutilement» le coût de l'alimentation familiale. Par contre, chez «les employés sans qualification» et les «indépendants du secteur informel» et les «sans activité fixe», le budget alimentaire n'a augmenté que très faiblement (5 %). L'ajustement s'est plutôt opéré au niveau de la quantité consommée, la crise économique qui sévit depuis les années 80 les ayant déjà contraints à la consommation des produits de moindre qualité et donc de moindre coût.

La hausse des prix des denrées alimentaires s'est forcément répercutée sur la consommation des ménages. Mais, en retour, celles-ci s'ajustent en fonction de leur revenu. Dans le contexte ivoirien, la loi d'Engel⁷ étant vérifiée, on comprend alors que les ménages à revenu élevé bénéficient encore d'une marge de manœuvre budgétaire qui leur permet de réviser à la hausse la part consacrée à l'alimentation.

Dans les ménages défavorisés consacrant en moyenne environ 41 %, selon les enquêtes 1989 et INS 1994 (tableaux I et II), et selon nos observations directes 50 à 60 % de leur budget à l'alimentation, les seuils d'affectations budgétaires autorisent difficilement de nouveaux arbitrages, ce qui justifie le fait qu'on constate moins d'ajustement par augmentation du budget alimentaire lorsqu'on descend dans l'échelle des revenus.

⁷ Selon cette loi, dans les ménages, les dépenses alimentaires ont une élasticité faible par rapport au revenu.

TABLEAUX I et II
Part de l'alimentation dans le budget des ménages
(selon la catégorie socioprofessionnelle «CSP» du chef de ménage)

CSP	Dépenses annuelles (FCFA)	% du budget
Cadres	962 196	35
Employés qualifiés	679 134	43
Ouvriers	450 702	43
Commerçants-Artisans	629 413	44
Ensemble des CSP	636 413	43

Source : Enquête consommation 1989 (Compain, 1994).

CSP	Dépenses annuelles (FCFA)	% du budget
Cadres	1 003 537	27
Employés qualifiés	651 727	33
Ouvriers	385 543	42
Boutiquiers	399 485	40
Artisans	323 699	38
Ensemble des CSP	545 985	36

Source : INS 1994 (Compain, 1994).

b) Les substitutions entre protéines animales

Après la dévaluation, malgré le renchérissement du prix de la viande de bœuf passé de 750 à 1000 FCFA / kg, un report de la consommation de viande sur d'autres types de protéines ne semble pas être observé.

La viande fraîche locale demeure toujours attirante grâce à sa qualité malgré le différentiel de prix. Ce dernier, sur le marché, n'a augmenté que de 33 % – selon les relevés de prix de produits de première nécessité effectués par l'Institut national de la statistique (INS) en mai et en juin 1994 –, alors que celui du poisson connaît une hausse de 50 % pour le poisson frais importé et 15 % en moyenne pour le poisson fumé. En témoigne la place de la viande bovine locale dans la consommation des variétés de protéine animale évaluée à partir du nombre de ménages consommant au moins une fois par semaine telle ou telle protéine animale.

La rupture de l'approvisionnement en poisson congelé, suite à la tension entre les importateurs et le gouvernement au lendemain de la

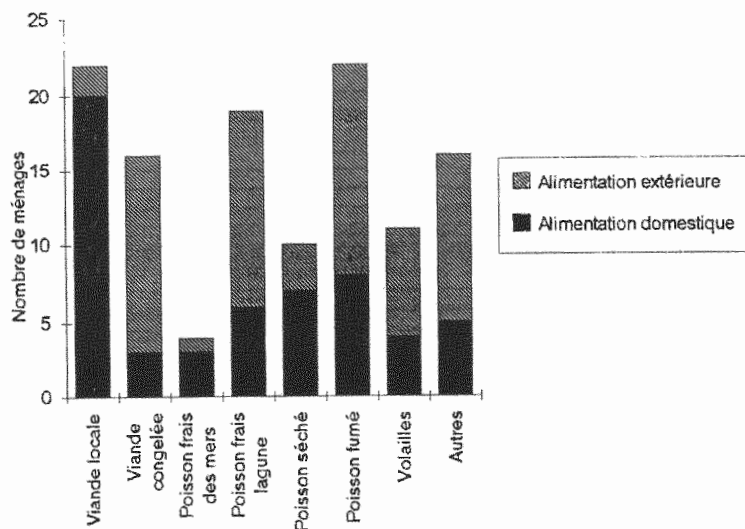


Figure 2
**Consommation de protéines animales
 dans les ménages après la dévaluation (n = vingt-cinq)**

dévaluation⁸, a été un facteur déterminant dans les choix ultérieurs de consommation des produits animaux. Elle a provoqué une hausse du prix des variétés de poisson frais (Cortèse, 1994) qui s'est peu à peu rapproché de celui de la viande (Compain, 1994). Ceci a eu comme conséquence immédiate une diminution de la consommation du poisson au profit de celle de la viande dans toutes les catégories socioprofessionnelles. Ajouté donc au goût et aux habitudes alimentaires, la crise de l'approvisionnement et la hausse des prix qui l'a accompagnée ont redonné plus de poids à la consommation de viande locale. On pourrait alors émettre l'hypothèse, après la dévaluation, d'un report de la consommation de poisson sur celle de la viande. Mais ce regain d'intérêt pour la consommation de viande ne doit pas masquer les différences dans les qualités de viande consommée.

Le marché de la viande a également subi les effets de la dévaluation. Les prix de la viande locale ont connu une hausse de 33 %. Les viandes

⁸ Après le 12 janvier 1994, date de décision de la dévaluation du franc CFA, le gouvernement ivoirien, comme stratégie de maîtrise de l'inflation, a décrété sur trois mois le blocage des prix de certains produits dont la viande. En réponse à cette mesure, les importateurs, qui ont vu leur coût d'exploitation, les frais financiers (agios de 20 % TTC) ainsi que le prix du carburant augmenter, ont exprimé leur mécontentement en arrêtant l'importation.

européennes de qualité (rumsteack, faux filet, tournedos, etc.) ont subi un doublement de leurs prix dans les supermarchés d'Abidjan. Pour la viande congelée, afin de rendre acceptable le prix aux consommateurs et compte tenu du doublement de la valeur CAF des produits importés entraînant grossièrement une augmentation des prix au détail de 60 à 70 %, le gouvernement a consenti une diminution des montants compensatoires qui sont passés de 200 FCFA/kg en novembre 1993 à 50 FCFA/kg à la fin du mois de janvier 1994 et une réduction des taxes à l'importation. Ainsi, le prix de la viande congelée qui était de 550-700 FCFA est passé officiellement à 800 FCFA après la dévaluation, tandis que celui de la viande locale qui oscillait entre 750 et 800 FCFA/kg a augmenté, passant à 1000 FCFA. Cette différence de prix ne semble pas avoir engendré un report de la consommation de la viande fraîche locale sur celle de la viande congelée.

En alimentation domestique, la viande locale, malgré la dévaluation, est restée prépondérante dans la consommation des urbains, bien loin devant la viande congelée et même le poisson qui, par ordre d'importance, tient le second rang parmi les protéines animales les plus consommées, toujours à domicile. On peut remarquer qu'après la dévaluation la structure alimentaire n'a guère modifié son rapport à la consommation des protéines animales. Seul le budget affecté à son approvisionnement change; mais seulement chez les cadres et, dans une moindre mesure, chez les employés qualifiés. En marge du goût alimentaire (Nikiéma *et alii*, 1993) comme facteur explicatif important de cette constante, il faut également souligner le rôle encore accru joué ces derniers mois par l'offre de bétail en provenance des pays sahéliens limitrophes. Celle-ci vient compenser le déficit chronique de la production locale qui, par le jeu du déséquilibre du marché aurait pu provoquer une hausse plus importante du prix de la viande locale.

c) Les variétés de riz et les autres féculents : des substitutions ?

Comme les autres denrées alimentaires, les prix des différentes variétés de riz ont été révisés à la hausse après la dévaluation. Compte tenu de sa position stratégique surtout dans l'alimentation des urbains, le riz a bénéficié d'une attention toute particulière de la part des pouvoirs publics. La décision des nouveaux prix imposés sur le marché a fait l'objet d'une grande prudence. Et, par rapport à la tendance inflationniste globale, les prix des différentes variétés de riz n'ont que faiblement augmenté.

Cette augmentation socialement acceptable du prix du riz semble avoir stabilisé la consommation. De nos observations directes, il ressort que les comportements de consommation de riz n'ont que fort peu varié.

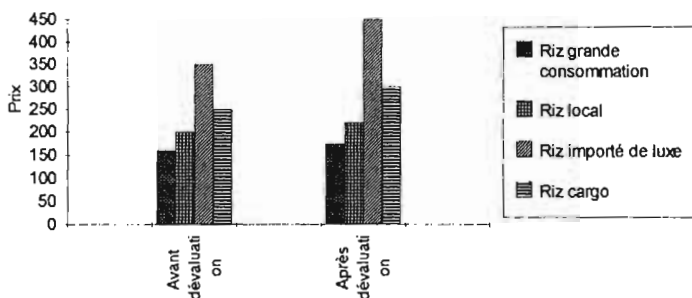


Figure 3

Prix (FCFA/kg) des variétés de riz avant et après la dévaluation

Dans les couches populaires, même après la dévaluation, le riz demeure la calorie la moins chère du panier de la ménagère. Et il semble même que sa consommation s'accroît au détriment de celle de la banane plantain, de l'igname et du manioc dont les prix sur le marché ont subi les effets de la dévaluation puisque la révision à la hausse du prix du carburant s'est immédiatement répercutée sur le coût du transport des produits vers les villes⁹.

Par contre, le riz importé de luxe a vu son prix augmenter de façon substantielle (environ 28,5 % contre seulement 10 % pour le riz artisanal, 20 % pour le riz cargo et 9,5 % pour le riz de grande consommation). Les consommateurs de cette qualité de riz se trouvent majoritairement parmi les cadres et les employés qualifiés, dans une moindre mesure.

La taille du ménage apparaît ici comme une variable déterminante dans l'analyse du comportement de consommation de riz après la dévaluation. Dans les ménages de taille inférieure ou égale à cinq personnes, il a été observé une tendance au maintien de la consommation du riz de luxe. Au-delà, s'opère une substitution de la consommation de cette variété par le riz de qualité intermédiaire (riz artisanal), chez ceux qui se contraignent à un ajustement sur la part du budget affectée à l'alimentation ou un report de la consommation sur le riz cargo chez ceux qui gardent constante cette même part.

Les consommateurs traditionnels de riz à l'étuvée sont restés fidèles à leurs habitudes. Tout se passe comme si les nouveaux prix pratiqués sur les marchés revalorisent cette variété locale dont le rapport qualité/prix est désormais devenu très compétitif.

⁹ Les coûts de distribution des produits vivriers sur Abidjan depuis les grandes zones de production ont augmenté de 37 % pour la banane plantain, de 34 % pour l'igname, et de 28 % pour le manioc.

La consommation sociale du riz (35 % de brisures) semble s'être maintenue tandis que le facteur prix joue désormais en faveur du riz local au détriment du riz importé de luxe. Est-ce là une amorce plus marquée d'un processus de substitution du riz importé de luxe par le riz local ?

Même après la dévaluation, la structure des prix sur les marchés est telle que le riz conserve, par rapport aux féculents locaux, l'avantage de la consommation massive. Après le 12 janvier 1994, date de la dévaluation, les relevés de prix sur les marchés montrent que les prix relatifs du riz ont connu une augmentation moins marquée que ceux de la banane plantain, de l'igname et du manioc qui, eux, suivent le rythme fluctuant de l'inflation.

Bien que les tropismes alimentaires demeurent fort prégnants, il semble que la consommation des féculents tende à chuter au profit de celle du riz. La baisse constante du pouvoir d'achat en raison de l'inflation pourrait renforcer cette tendance.

La structure des nouveaux prix autorisés laisse croire que le gouvernement tente d'infléchir la consommation du riz de luxe – qui ne représente d'ailleurs qu'une faible part du marché – vers la consommation du riz local. Il semble donc inciter à la consommation du riz local par le jeu d'une politique des prix, mais seulement par le haut. Par contre, par le bas, il perd la situation de rente dans laquelle il s'est installé jusqu'à la veille de la dévaluation, en tant que détenteur du monopole de l'importation¹⁰. De sa situation de rentier, l'Etat se retrouve à subventionner le riz de grande consommation. Pour le vendre à 175 FCFA le kilo, la CGPP doit désormais subventionner la distribution pour un montant de 53 FCFA par kilo hors frais financiers sur stockage¹¹ (Harre, 1994). L'option politique de cette mesure d'accompagnement est nette. Entre la sécurité alimentaire, principal facteur de préservation de paix sociale surtout à la veille des élections prévues pour 1995, et la « création d'incitations nouvelles sur la consommation de produits vivriers du marché interne, transformés ou non », l'option gouvernementale en faveur de la première ne souffre d'aucune ambiguïté.

Face à la fixation du nouveau prix du riz de grande consommation, certains analystes (Harre, 1994) évoquent le risque de découragement des opérateurs privés par rapport aux activités de transformation dans

¹⁰ La politique des prix constitue la pierre angulaire de l'intervention étatique sur la filière rizicole. Elle se caractérise par un contrôle exercé sur toutes les filières à l'exception de la filière artisanale, une utilisation des bas prix sur le marché mondial pour la sécurisation du consommateur et un important prélèvement au titre des recettes douanières encaissées en contrepartie des importations.

¹¹ Calculé sur la base d'un prix CAF prévisionnel de 280\$ US, le coût total serait alors de 14,8 milliards pour l'année 1994.

le secteur de la production. Il faut cependant souligner que ce prix, politiquement stratégique, pourrait ne pas être pratiqué pour une période indéterminée. Son relèvement n'est pas à exclure après les élections.

d) La recomposition de la structure alimentaire

Avec la dévaluation apparaît un phénomène de réaffectation du budget entre l'alimentation domestique et l'alimentation hors domicile, réaffectation prenant des formes variables d'une catégorie sociale à une autre.

Dans les ménages de cadres et d'employés qualifiés dont la taille excède cinq personnes, cet ajustement se traduit par la suppression du petit déjeuner lorsqu'il existe, ramenant ainsi la structure alimentaire de trois à deux repas sinon de deux à un seul repas pris à domicile par jour. Dans les premières semaines après la dévaluation, la rupture de l'approvisionnement en produits laitiers et les rumeurs d'augmentation du prix du pain (confirmées par la suite)¹² ont engendré ou justifié certaines dispositions budgétaires. L'indisponibilité du lait sur le marché a servi de prétexte à la suppression du petit déjeuner dont le coût s'élevait à la mesure de la flambée du prix de ses composants. La même part du budget alimentaire prévue pour ce repas est légèrement révisée à la hausse et redistribuée aux différents commensaux. Chacun achète au-dehors ce que son pouvoir d'achat l'autorise à consommer. Par cette stratégie, l'autorité parentale, menacée par la réduction de son pouvoir d'achat et dans ses obligations, se donne des subterfuges pour ne point assumer l'interprétation de la crise du revenu en termes d'incapacité à subvenir aux besoins alimentaires de sa famille. L'ajustement se fait par chaque commensal au niveau de ses propres choix de consommation. On note là, chez les cadres, une réappropriation de pratiques sociales qui ont essentiellement cours dans le milieu populaire, connues sous l'appellation «argent de petit déjeuner». En même temps qu'elle laisse chacun gérer l'ajustement alimentaire, la distribution d'argent permet également d'évacuer les parasites. En découle un renforcement de la position du secteur informel alimentaire dans le dispositif de sécurité alimentaire des urbains, d'autant plus que la fréquence de la consommation en alimentation extérieure semble s'accroître avec le budget affecté par les ménages à ce type de consommation.

Dans le milieu populaire, il semble qu'une tendance amorcée pendant la crise, à savoir l'intégration dans les ménages des aliments préparés

¹² Le prix du pain est passé de 70 FCFA à 110 FCFA en mars 1994 avant de retomber à 100 FCFA environ un mois après. Le poids du pain a également augmenté. De 220 g, il est passé théoriquement à 250 g. Le prix au consommateur a donc subi une augmentation réelle de 25 %.

hors domicile, soit en train de prendre une ampleur considérable après la dévaluation. Celle-ci consiste à s'approvisionner directement au-dehors en plats préparés à des prix concurrentiels et très bas et à les introduire dans les ménages pour la consommation. A la différence de l'alimentation extérieure classique essentiellement individuelle, chacun mangeant ce qu'il veut où il le désire, c'est ici une alimentation collective autour d'un plat – et non seulement un élément comme l'attiéké – acheté dans les restaurants populaires. Ce mode de consommation, qui paraît économiquement peu logique de prime abord, se comprend mieux dès qu'on tente de l'expliquer à la lumière des stratégies et de la logique de production à moindre coût en œuvre dans le secteur informel alimentaire (Akindès, 1991). La consommation des ménages défavorisés se donne par ce biais les moyens d'une économie d'échelle sur l'achat en détail – forcément plus coûteux – des denrées alimentaires et des combustibles – dont les prix ont également augmenté de près de 40 % – au mépris de la qualité de l'alimentation. Ainsi, dans ces ménages le nombre de repas préparés et consommés à domicile se compte par semaine et non par jour, l'essentiel étant acheté au-dehors. Ceci pourrait accroître l'importance de la viande congelée essentiellement consommée par le biais de ces structures.

D'une façon générale, nos observations directes ont révélé que l'inflation consécutive à la dévaluation a faiblement affecté ce secteur. Les prix des repas n'y ont augmenté que de 10 % environ en raison des marges de manœuvre fort réduites dont disposent les vendeurs, tenus par les contraintes d'un marché sur lequel règne une concurrence féroce avec tous les risques de perte de la clientèle solvable en cas de révision proportionnée des prix des repas à la hausse.

On peut émettre l'hypothèse selon laquelle dans la classe moyenne et dans les milieux populaires, à des degrés variables, la dévaluation induit de nouveaux arbitrages entre la consommation domestique et la consommation hors domicile en faisant du secteur informel alimentaire une structure incontournable et encore plus indispensable pour la sécurité alimentaire des urbains en période de crise.

e) L'ajustement par la recomposition sociale des groupes de commensaux

Sociologiquement, le rapport à l'alimentation semble être un indice de détermination du rapport des catégories sociales au processus d'individualisation qu'induit toute modernisation. Nos enquêtes laissent apparaître *grosso modo* deux tendances.

L'alimentation ou plus précisément la gestion de l'offre et de la demande alimentaires des groupes de commensaux semble être une bonne porte d'entrée pour cerner les nouvelles relations entre les individus

(chefs de ménages) et leur communauté. La monétisation de l'économie et la crise durable du pouvoir d'achat contraignent les uns et les autres à s'interroger sur leur capacité à continuer à répondre aux obligations communautaires (Mahieu, 1990), notamment d'accueil, impliquant un accroissement de la taille du ménage, du nombre de «bouches à nourrir» et nécessairement une augmentation de l'enveloppe budgétaire alimentaire.

Il semble que la dévaluation soit en train de renforcer la remise en cause fondamentale de la logique économique altruiste (Koulibaly, 1992) dans les ménages. Celle-ci serait arrivée au seuil de l'intenable en raison de la crise du pouvoir d'achat qui n'autorise plus une extension illimitée des obligations. La passion des interlocuteurs pour cette question automatiquement abordée, même lorsqu'elle n'est pas posée, montre l'acuité des difficultés liées à la gestion des relations entre la marmite et la famille sans cesse élargie. Et là encore, les stratégies adoptées ou projetées varient d'une catégorie sociale à une autre.

Plus on grimpe dans l'échelle des revenus, plus s'exprime le refus d'accueil de nouveaux membres ou se mettent en place des dispositions de contrainte au départ de parents «parasites». De nombreuses crises sociales naissent de cette volonté d'en découdre avec l'envahissement et le parasitisme communautaire, avec comme principal argument l'«impossibilité de continuer à nourrir convenablement sa propre famille (nucléaire) si la tendance perdurait». Six des ménages enquêtés ont témoigné leur satisfaction pour avoir réussi chacun à se défaire définitivement d'au moins un parasite à défaut de ne pouvoir offrir le toit sans la nourriture. L'alimentation constitue ici l'élément important autour duquel se construit le discours sur les risques micro-économiques de la poursuite de l'entretien des liens communautaires.

Par contre, dans le milieu populaire, il y a comme un éloge du regroupement communautaire. L'accueil de nouveaux membres immédiatement mis au travail et la mise en commun de revenus issus de différentes sources permettent de pallier les incertitudes de la solitude budgétaire. Ces stratégies se développent surtout dans les ménages des «déflatés» et des «sans activité fixe».

Ces constats suggèrent l'hypothèse d'une amorce de recombinaison des groupes de commensaux, antérieure à la dévaluation, mais accélérée par elle.

CONCLUSION

La dévaluation n'a guère provoqué de bouleversements spectaculaires sur la consommation alimentaire à Abidjan, la plus grande métropole

ivoirienne. Les politiques de prix des produits alimentaires de grande consommation tels que la viande et le riz ont permis de réduire les risques d'insécurité alimentaire. Aussi, les habitudes alimentaires fort peu dépendantes des produits importés mettent-elles en partie la consommation à l'abri du renchérissement des denrées. Au contraire, la dévaluation semble renforcer la consommation de protéines animales locales ou, dans une moindre mesure, encourager la consommation du riz artisanal. Ces tendances sont à confirmer par l'approche quantitative.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AKINDÈS F., *Urbanisation et développement du secteur informel alimentaire en Côte-d'Ivoire : l'exemple d'Abidjan*, Thèse de doctorat en socio-économie, EHESS- ORSTOM, Paris, 1990, 327p.
- AKINDÈS F., «Restauration populaire et sécurité alimentaire à Abidjan», *Cahiers des sciences humaines*, vol. 27, n° 1-2, 1991, p. 217-234.
- COMPAIN D., *Impact de la dévaluation du F.CFA sur la filière viande en Côte-d'Ivoire*, 42 p., ORSTOM, Abidjan, 1994.
- CORTÈSE L., *Impact de la dévaluation du F.CFA sur la filière poisson en Côte-d'Ivoire*, ambassade de France en Côte-d'Ivoire, ministère de la Coopération et de l'Action culturelle, ORSTOM, Abidjan, 1994, 34 p.
- HARRED., *Dévaluation et compétitivité des filières vivrières*, Doc Ronéo Solagral, Paris, 1994, 47 p.
- KOULIBALY M., «L'altruisme : fondement micro-économique du sous-développement», in *L'Europe des Douze et les autres. Intégration ou auto-exclusion*, Karthala – forum de Delphes, 1992, Paris, p. 311-330.
- MAHIEU R., *Les fondements de la crise économique en Afrique. Entre la pression communautaire et le marché international*, L'Harmattan, Paris, 1990.
- MALASSIS L., PADILLA M., *Traité d'économie alimentaire*, tome 3, Cujas, Paris, 1986.
- NIKIÉMA O., VAN HELDEN W., VAN UFFORD P.Q., *La consommation de viande dans les villes d'Accra (Ghana) et d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)*, doc. ronéo., Université de Ouagadougou, Université d'Amsterdam, Département de géographie, 1993, 37 p.
- ROCH J., «Le rôle des importations dans la consommation alimentaire en Côte-d'Ivoire», *Cahier des sciences humaines*, vol. 24, n° 4, 1988, p. 521-535.
- SARNIGUET J., *Politiques de commerce extérieur des produits d'origine animale en Afrique de l'Ouest et du Centre*, Solagral, Paris, novembre, 1992.
- SOLAGRAL-IRAM, *Politiques de commerce extérieur des produits d'origine animale en Afrique de l'Ouest et du Centre, Rapport de synthèse*, Paris, 1993.